

Image not found or type unknown



Construction sur servitude eau-électricité

Par **SYLVIE**, le **03/06/2011** à **20:39**

Bonjour,
A-t-on le droit de construire (dallage, murs, abri ...) sur un lieu où passe en souterrain une servitude d'eau potable (réseau intercommunal).
Merci de votre réponse.
S.